

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquisition et n'est pas destiné à être diffusé dans les juridictions où l'Offre ne serait pas autorisée.

COMMUNIQUÉ DU 13 DECEMBRE 2023

MISE À DISPOSITION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES,
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE
TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE
D'ACHAT SIMPLIFIÉE SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

technicolor

CREATIVE STUDIOS

INITIÉE PAR

BARING ASSET MANAGEMENT LIMITED, BARING INTERNATIONAL INVESTMENT LIMITED ET SCULPTOR CAPITAL LP, AGISSANT AU NOM ET POUR LE COMPTE DE FONDS DONT ELLES ASSURENT LA GESTION OU QU'ELLES CONSEillent, TOCU LXII LLC, PAF LUX SCA SICAV-RAIF ET GLASSWORT S.A.R.L.



Le présent communiqué a été établi par Technicolor Creative Studios et diffusé en application des dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« **RGAMF** ») le 13 décembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 du RGAMF, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 12 décembre 2023 relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société Technicolor Creative Studios, initiée par Baring Asset Management Limited, Baring International Investment Limited et Sculptor Capital LP, agissant au nom et pour le compte de fonds dont elles assurent la gestion ou qu'elles conseillent, TOCU LXII, PAF Lux SCA SICAV-RAIF et Glasswort S. à. r. l. (l'« **Offre** »), apposé le visa n°23-512 sur la note en réponse établie par la société Technicolor Creative Studios (la « **Note en Réponse** »).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Technicolor Creative Studios ont été déposées auprès de l'AMF le 12 décembre 2023 et complètent la Note en Réponse établie par Technicolor Creative Studios.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Technicolor Creative Studios, ainsi que la Note en Réponse visée par l'AMF sont disponibles sur les sites internet de Technicolor Creative Studios (www.technicolorcreative.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et mises à la disposition du public sans frais au siège social de Technicolor Creative Studios, 8-10, rue du Renard 75008 Paris, 75004 Paris.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquisition et n'est pas destiné à être diffusé dans les juridictions où l'Offre ne serait pas autorisée.

Avertissement

Le présent communiqué a été établi à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, que ce soit directement ou indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Technicolor Creative Studios décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne de ces restrictions